



Conseil général de Ballens

Le Conseil général de Ballens est convoqué pour le

Mercredi 21 juin 2023 à 20h15 à la grande salle

Ordre du jour :

- Appel
- Approbation du procès-verbal du 26 avril 2023
- Assermentation/démission
- Préavis municipaux :
 - 03/2023 – Rapport de gestion et comptes pour l'année 2022.
 - 04/2023 – Aménagement et réfection de la chaussée Vy de Bière / Place du Village. Demande d'un crédit d'emprunt de CHF 387'000.00.
- Renouvellement du Bureau
- Communications municipales
- Divers et propositions individuelles.

Le Président

Jérôme Borel



La Secrétaire

Jacqueline Braissant

Si vous ne pouvez pas participer à cette assemblée, nous vous prions de bien vouloir préalablement vous excuser auprès du président au n° 079/508.36.82 ou de la secrétaire par mail (secretaire.conseil@ballens.ch). Conformément à l'art.45 du règlement du Conseil général de Ballens, une amende de CHF 50.00 sera perçue pour toute absence non-excusee, après un premier avertissement.

Ballens, le 8 juin 2023